

ECOLE DE DEMAIN : quel rôle pour les communes ?

Pierre-Alain LUNARDI, MPA

Echandens, le 24 septembre 2025



ASIPE

ASSOCIATION SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE
DE PAYERNE ET ENVIRONS

Case postale 157, 1530 Payerne

Comment va évoluer l'école vaudoise dans 20 ans pour les communes ?



« Excellente question — l'évolution de **l'école vaudoise dans 20 ans** aura un **impact direct sur les communes**, et réciproquement. Le canton fixe le cadre, mais ce sont **les communes vaudoises** qui ont la **responsabilité opérationnelle** de l'école obligatoire : bâtiments, matériel, transports, cantines, accueil parascolaire, etc.

Donc, leur rôle va probablement **grandir**, et leurs **défis aussi**. Voici ce que ça pourrait donner à l'horizon 2045, en deux scénarios: »

Scénario optimiste : “Des communes actrices du renouveau scolaire”

Infrastructures modernisées et durables

Les communes ont investi dans des écoles **modulables, énergétiquement autonomes** et **bien intégrées dans leur quartier**.

Les bâtiments sont conçus pour s’adapter aux pédagogies modernes (espaces ouverts, ateliers, lieux de projet).

Lien social et participation

L’école est redevenue un centre de vie communautaire : fêtes, projets citoyens, ateliers intergénérationnels.

Les parents, associations locales et autorités communales participent activement à la vie scolaire.

Des plans de quartier sont pensés autour de l’école, pour favoriser la mixité, la sécurité, la mobilité douce.

Scénario modéré/pessimiste : “Des communes sous pression, écoles à deux vitesses”

Infrastructures vieillissantes

Certaines communes n’ont pas pu suivre la croissance démographique ou adapter leurs bâtiments.

Les écoles manquent de place, les rénovations traînent, les classes sont surchargées.

Les écarts se creusent entre communes riches (qui investissent) et pauvres (qui subissent).

Inégalités de services

L’accès au parascolaire, à la cantine ou au transport dépend fortement de la commune : **territoire = privilège.**

Certaines zones rurales perdent leur école, ce qui affaiblit la cohésion locale.

Le numérique reste inégalement distribué : certaines écoles sont très avancées, d’autres très peu équipées.

Charge politique et financière lourde

Les communes dénoncent des charges croissantes sans compensation suffisante du canton ou de la Confédération.

Le débat politique local devient tendu autour de l'éducation (fiscalité, priorités budgétaires, urbanisme).

Certaines communes doivent faire des choix difficiles : sacrifier certains services pour maintenir l'école.

Moins de lien social

Le lien entre école et communauté locale s'affaiblit : les parents sont absents, les tensions augmentent, les écoles deviennent des lieux "fermés".
Le sentiment d'abandon se développe dans les périphéries.

Ces tendances pour 2045 ne sont-elles pas déjà bien présentes ?

Y a-t-il des enjeux pour l'école ?

1. Infrastructures : **offres et demandes !**
2. Médecine scolaire : **prestations et gouvernance !**
3. Accueil parascolaire : **système et demandes !**
4. Transports scolaires : **sécurité et gestion !**
5. Rôles de l'école vs pression sur la grille horaire : **l'école se substitue aux rôles éducatifs des parents !**
6. Fédéralisme : **pas de limite de performance !**
7. Devoirs surveillés : **réalités et besoins pédagogiques !**





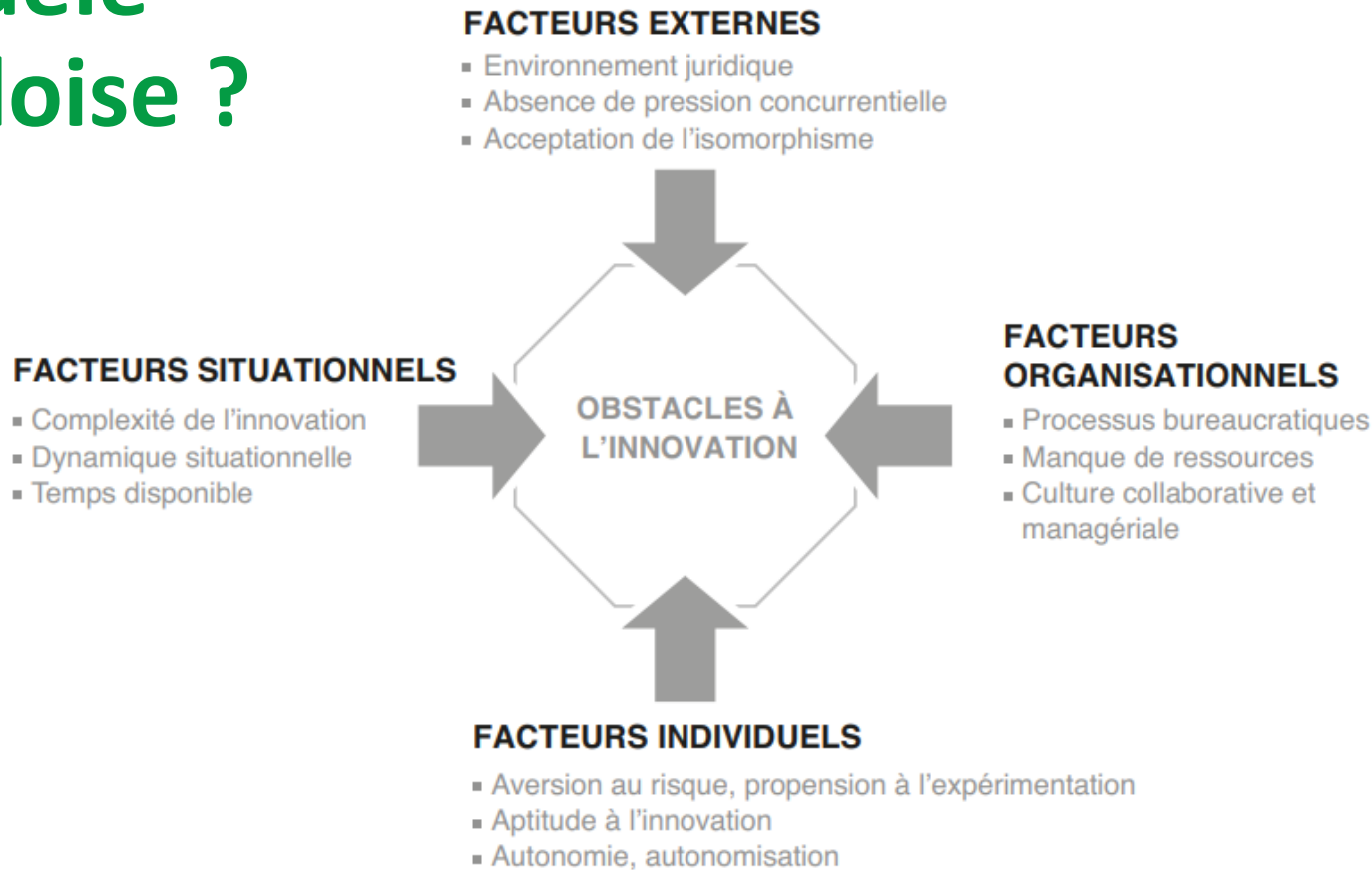
Pour préparer le futur, faut commencer par régler le présent !

1. Ecole et parascolaire : une prestation complémentaire, approche systémique ?
2. Ecole inclusive : vers des effectifs de classe plus petite ? Accroissement en besoins de classes ?
3. Enquêtes sur le climat scolaire 2025 : absence d'une vision systémique et trop de travail en silo ?
4. Comment favoriser la transparence avec les données d'enclassement des établissements ?

Innover le modèle de l'école vaudoise ?

Changer avec l'innovation

1. Economiser de l'argent
2. Améliorer l'efficience
3. Améliorer l'efficacité
4. Renforcer la satisfaction et la confiance des citoyennes et citoyens et des parents



Centralisation et limites de performance

Aide sociale	27,4	Police communale	13,4
Aménagement du territoire	23,5	Epuration des eaux	13,3
Administration communale : informatique	18,9	Ecoles	13,2
Administration communale dans son ensemble	18,5	Sport / infrastructures sportives	13,0
Octroi de permis de construire	18,1	Centre médico-sociaux	12,2
Transports publics	16,6	Promotion économique	12,0
Administration communale : finances	16,3	Service du feu	11,0
Protection du paysage et des sites	15,7	Gestion des déchets	8,7
Etablissement médico-sociaux	14,2	Protection de l'environnement	8,2
Petite enfance	13,7	Culture	7,3
Moyenne = 14,1			

Ecole de demain : quel rôle pour les communes ?

- Ce dicastère va devenir encore plus important (quantité et qualité).
- L'évolution de l'Etat providence va continuer en particulier pour l'école (rôle d'instruction avec un rôle d'éducation).
- Les contraintes vont s'accroître : aménagement du territoire, finances, parents, normatif, élèves à besoins particuliers, pluridisciplinarité, etc.
- Le génie local fait la part belle de la DGEO (inégalité de traitement entre les communes).

Résumé et conclusion

- ❖ Compréhension systémique et transversale : **revoir la gouvernance ?**
- ❖ L'école vaudoise ne doit pas être gérée et comprise au travers de la subsidiarité, mais dans la complémentarité authentique des autorités communales et cantonale : **vers une commune scolaire ?**
- ❖ Cahier des charges des responsabilités, qui tient compte des évolutions : **département unique ? Centralisation ?**
- ❖ Lutter contre la désinformation et accroître le leadership communal : **rôle des faitières des communes?**
- ❖ Créer les conditions favorables à l'innovation : **changement de paradigme PME ?**
- ❖ Trouver le point d'équilibre entre le besoin de constructions scolaires (et rénovations) et la pression sur les finances publiques (démultiplication du rôle de l'Etat). [Rapport no 32 de la Cour des comptes du 12.06.15 : audit des projets de constructions scolaires pour l'enseignement obligatoire](#)

Commission consultative des constructions scolaires

Je suis votre représentant et je veux être à votre écoute !

L'équilibre est fragile entre les besoins du terrain et les décideurs.

La marge de manœuvre n'est pas très grande.



Merci pour votre attention
